

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales et résiduares,
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

Convocation¹

Mardi 19 novembre 2024 – 14h30
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles
Salle 201

Ordre du jour

- 1. Nomination du Bureau de la commission (art. 16, § 2 du Règlement – vote)**
- 2. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2024**
doc. 10 (2024-2025) n° 1

Programme justificatif de l'ajustement du budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2024
doc. 10 (2024-2025) n° 2

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (vote)
- Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Gouvernement en charge du Budget
- Rapport de la Cour des comptes
- Discussion générale
- Discussion et vote des articles ainsi que du tableau annexé du projet de décret
- Vote de l'ensemble du projet de décret

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien <https://www.parlementfrancophone.brussels/agenda/ecouter-les-seances/> et sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJrCiYeedlg>.

3. Application des articles 73.4, § 2, et 73.5 du Règlement

- Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Gouvernement en charge du Budget
- Discussion

4. Divers

Composition de la commission

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

Membres effectifs :

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Sadik Köksal, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. Olivier Willocx
PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Mohamed Ouriaghli, M. Yannick Piquet
PTB : Mme Mihaela Drozd, M. Mohammed El Bouzidi, Mme Patricia Parga Vega
Les Engagés : M. Moussa Diallo Elhadj
Ecolo : Mme Farida Tahar

Membres suppléants :

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Kristela Bytyci, M. Louis de Clippele, Mme Amélie Pans, Mme Eléonore Simonet
PS : M. Mustapha Akouz, M. Marc-Jean Ghyssels, M. Jamal Ikazban, Mme Cécile Vaincel
PTB : M. Bruno Bauwens, M. Octave Daube, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Manon Vidal
Les Engagés : Mme Sofia Bennani, Mme Gladys Kazadi
Ecolo : M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

Secrétaire administratif : M. Edouard Bostem (02 504 96 36 – ebostem@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).